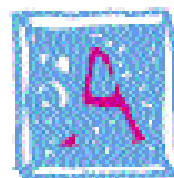
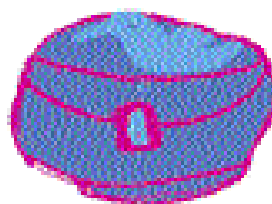
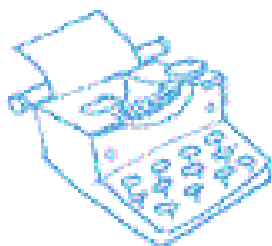
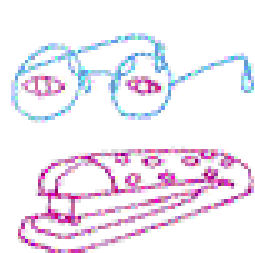
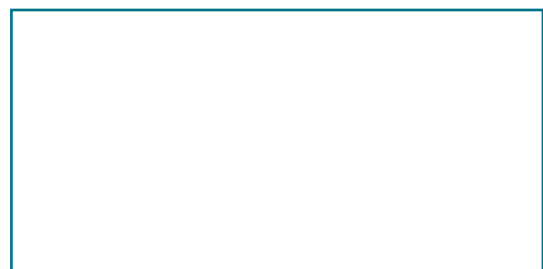
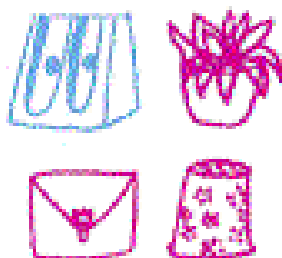
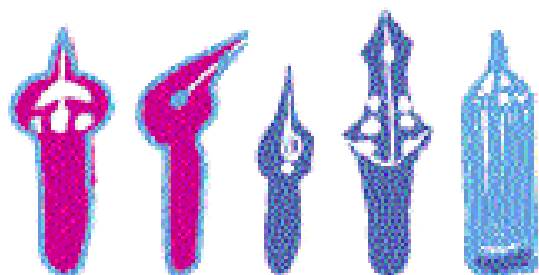


SECOUEZ-VOUS LES IDÉES 98

Périodique trimestriel du CESEP ASBL Juin | Juillet | Août 2014

Belgique — België
P.P.
Bureau de dépôt
1099 - Bruxelles X
6/934

P701314



Articulations n°57

**L'ÉCRITURE
PROFESSIONNELLE** p.17

Agenda des formations p.35

Recevoir notre périodique

Vous recevez gratuitement notre périodique. Par ailleurs, il est **téléchargeable librement** sur notre site : www.cesep.be

Recevoir notre newsletter

Vous pouvez être tenu informé par notre **newsletter** des dates de nos formations et journées d'études en faisant la demande par mail à ivan@cesep.be.

Vos coordonnées

Sachez que vos coordonnées figurent dans le fichier des correspondants du CESEP. La loi sur la protection de la vie privée vous permet de consulter ou de rectifier les données vous concernant dans le fichier ou de ne plus y figurer.

Enfin, si vous vous apprêtez à **changer d'adresse** ou si vos coordonnées ne sont pas correctes sur l'étiquette, merci de nous renvoyer un mail à l'attention de Myriam CLAESSENS myriam.claessens@cesep.be reprenant : n° d'étiquette C/ ou O/

Notre partenaire

L'option Illustration de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles (Ecole supérieure des Arts) propose aux étudiants de mener un travail d'investigation autour du rapport texte/image et les moyens que le futur auteur/illustrateur utilise dans sa recherche appartiennent à toutes les disciplines enseignées dans une école d'art. L'enseignement vise à questionner ces moyens et à choisir ceux qui permettront à l'étudiant de traduire ce qu'il désire « raconter » par le moyen d'une image lisible, communicative, prenant en compte le public auquel elle est censée s'adresser.

www.arba-esa.be



Nous contacter

Centre Socialiste d'Éducation Permanente ASBL

Rue de Charleroi, 47 à 1400 Nivelles
Tél : 067/219 468 – 067/ 890 866
Fax 067/ 210 097
infos@cesep.be
www.cesep.be

Notre invité

Julie Bernard est originaire de l'île de la Réunion. Aussi, les espaces imaginaires qu'elle développe se nourrissent en grande partie des choses et des gens que l'on rencontre en se promenant là-bas. Les thématiques des plantes, des animaux, de la mer, des maisons et de leurs jardins rejoignent son attachement pour la nature et la culture qui découle de ses racines.

Après avoir obtenu un DMA en illustration à Paris, elle intègre l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles pour y poursuivre sa formation.

Elle a réalisé cette année l'affiche d'une pièce de théâtre pour le Collectif Ukiyo et collabore actuellement à la composition du fanzine Morvelle & Guacamole. Elle expose et vend régulièrement ses productions notamment pour le soutien de l'association ilehel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de son travail sur www.lespoupeesrousses.blogspot.com

Coordination : Claire FREDERIC

Comité de rédaction : Claire FREDERIC, Jean-Luc MANISE, Morfula TENECETZIS

Comité d'écriture : Nathalie DAMMAN, Florence DARVILLE, Michèle DHEM, Chantal DRICOT, Claire FREDERIC, Dominique GODET, Jean-Luc MANISE, Cécile PAUL, Eric VERMEERSCH

Extérieur : Valentine COPPENS

Conception graphique et mise en page : Anouk GRANDJEAN

Impression : Imp. Delferrière NIVELLES - Tiré à 10.000 exemplaires

Editeur responsable : Serge NOEL - rue de Charleroi, 47 - 1400 NIVELLES

Ont collaboré à ce numéro : Nicole BALLAS, Nathalie VANDENBERK, Bénédicte VANDENHAUTE

Illustrations : Julie BERNARD



Centre Socialiste d'Éducation Permanente

ASBL

RPM Nivelles 0418.309.134.

rue de Charleroi 47, 1400 Nivelles

tél. : 067/219 468 - 067/890 866 - Fax : 067/210 097

Courriel : infos@cesep.be - www.cesep.be



Notre intention

Question(s) de métier ... et de vigilance !

Un numéro résolument orienté vers les métiers du social et de la socioculture, des questions et des réflexions. Poursuivons le récit de Jeanne C., éducatrice de rue. *Elle nous livre ici une vision au grand large d'un métier avec ses difficultés et ses satisfactions.*

Nous lierons ensuite « participation citoyenne » et « évaluation » car *celle que soit l'ampleur des dispositifs et actions mis en œuvre, l'évaluation constitue en effet un moment charnière à la fois d'objectivation de ce qui a été fait (évaluer pour comprendre et informer), de justification (évaluer pour contrôler) mais également d'identification de perspectives d'adaptations et de changements (évaluer pour ajuster et faire évoluer).*

Nous aborderons l'écriture professionnelle en images et en analyses. *Outre un contexte de « frénésie » administrative voire bureaucratique qui serait à interroger, l'écriture professionnelle est un genre littéraire particulier avec ses enjeux et ses spécificités.*



Nous ferons un détour par le parcours de Michel Mouton, artisan-formateur dans les métiers de la forge.

Nous ne pourrions boucler ce numéro sans s'arrêter sur ces 340.000 caméras de surveillance présentes en Belgique, un dispositif qui pourrait bien être progressivement complété par des drones à applications civiles. *C'est le cas de la police de Genk qui teste depuis mai 2012 un drone muni de caméras et de capteurs.*

Nous ne baisserons pas notre vigilance, c'est notre métier.

Claire FREDERIC
Coordination du « Secouez-vous les idées »

Un lundi de mai

par Eric VERMEERSCH

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Il s'était levé tard ce lundi matin. La soirée avait été trop longue. Des heures devant le petit écran, repu d'histogrammes, de camemberts et de quartiers de tartes, abreuvé d'extrapolations et d'interviews. Les journalistes, les experts, les politiques s'étaient succédé. Il les avait accompagnés dans les QG de campagne. Les gagnants l'avaient invité à bras ouvert, un verre à la main. Les perdants, la mine triste, l'avaient à peine toléré. Ceux-là ne voulaient pas prolonger la soirée avec lui. Ils souhaitaient rentrer chez eux. Et dormir, les doigts déjà croisés pour le prochain scrutin.

Il roulait depuis quelques minutes. Les couleurs électorales chamarraient encore sa ville. Il regardait ces visages. Sérieux, rieurs, souriants, convaincants, avenants. Il lisait encore les slogans. Il en était parfois amusé, souvent irrité, trop de fois fâché. Il ne comprenait pas bien pourquoi des femmes et des hommes se vendaient comme des savonnettes. Il n'admettait pas que des partis vendent des idées à l'emporte pièce. Un slogan pouvait-il décider de l'avenir des hommes ?

Il ne se braquait pas trop sur les résultats. Certes, il avait une fois de plus marqué son bulletin du sceau de ses convictions, de la marque rouge de ses valeurs. Il savait bien qu'encore une fois, de trop nombreux citoyens avaient signé leur vote du sombre paraphe de l'exclusion. Mais il connaissait depuis longtemps les règles de cet étrange jeu dans lequel le peuple choisit ses championnes et ses lauréats mais ne les marie pas. Il savait combien le triomphe d'un soir pouvait être demain une amère déconvenue, combien un inespéré marocain mettait du baume sur une cuisante déroute. Qu'allait-il arriver maintenant ? Les unions passées allaient-elles tenir ? L'isolement avait-il brisé les mariages tapageurs comme les hymens plus heureux ? Quelles funestes noces allait-on célébrer bientôt ? Quel couple sympathique et prévenant allait-on unir cet été ? Il était un peu blasé. Il aurait jeté du riz à pleines poignées sur un marié en rouge au bras d'une verte épouse, ou l'inverse, ou encore sur un ménage à trois célébré sous un olivier mais on lui avait souvent dit que les goûts et les couleurs, cela ne se discutait pas. Au pire, quelle faute de goût, on marierait des jeunes loups aux dents bien trop acérées. Quoi qu'il en soit, il savait fort bien qu'il n'assisterait pas de sitôt au changement de cap qu'il souhaitait.

Il roulait encore vers son travail. Il était formateur. Qu'allait-il faire aujourd'hui ? Les stagiaires évolueraient sûrement ce dimanche de mai. Que pou-

vaient-ils en attendre ? Les idées simplistes de Monsieur Pujade hantaient encore souvent les esprits, il les entendrait sûrement aujourd'hui.

Voudraient-ils juste essayer d'entrevoir un mince rai d'espoir s'échapper du rideau de l'isoloir ? Il voyait à longueur d'année des hommes et des femmes se former et galérer pour trouver un emploi. Il côtoyait jour après jour ceux qui essayaient tant bien que mal de survivre avec ce que certains jugeaient qu'ils ne méritaient pas. Les uns étaient nés ici, d'autres avaient fuit une guerre, la misère...ou étaient-ce les deux, pour tenter de retrouver un peu d'espoir dans les brumes du nord. Il parlait tous les jours avec ceux pour qui l'avenir était demain. Se projeter plus loin était tellement chimérique...ou douloureux. Comment auraient-ils pu ne pas avoir peur ? Comment pouvaient-ils garder confiance ? Quel petit morceau d'espoir les nourrissait encore chaque matin ? Quelle douce pensée les faisait encore sourire ? Beaucoup étaient jeunes. Ils avaient fuit l'école comme on s'échappe d'une pièce glaciale. Le tableau noir n'était pas pour eux, il les repoussait depuis le premier jour. D'autres avaient travaillé dur, des années durant. Un matin, dans un austère bureau, un quidam qui ne les connaissait à peine avait choisi pour eux ce que serait leurs demains. Les cheveux grisonnants faisaient désordre ? Le sang jeune manquait ? Le dégraissage s'imposait pour sauver les meubles ? L'actionnaire en voulait plus ? La Chine rebattait les cartes ? Que pesait leur futur d'Homme face à celui d'une anonyme société ? Il voyait tous les jours ces mères seules qui se battaient pour s'en sortir, pour que leurs enfants mangent, jouent, dorment sous un toit d'amour. Dans cette société du mérite qui s'était bien installée, ces mères auraient dû recevoir la palme d'or. Elles n'étaient pourtant que les figurantes d'un mauvais remake.

Un avion passait. Fort haut dans l'azur. Il aimait les avions depuis son enfance. Ils le fascinaient. Malheureusement, maintenant ils lui donnaient le cafard. A chaque fois lui venait la triste image du monde. Devant, une poignée de ga-

gnants filaient tout droit vers le soleil. Derrière, les réacteurs crachaient ces minces filaments blancs. Ils s'accrochaient. Ils s'illusionnaient quelques temps, s'ourlaient en volutes inutiles avant de voir l'avion filer trop vite sans un regard pour eux. Ils se décourageaient, décrochaient, se lâchaient la main et s'estompaient pour finalement disparaître dans le vide.

Sa mallette sous le bras, il s'apprêtait à "rentrer en formation" comme on disait dans son jargon. Qu'avait-il le droit de leur dire ? Garder espoir ? Que demain serait meilleur ? Qu'il suffisait de se former pour trouver du boulot ? Que quand on veut, on peut ? Ce n'était pas son genre. Il n'était pas là pour jeter de la poudre aux yeux. Il n'avait pas grand chose à leur dire. Encore moins à leur promettre. Mais il pouvait travailler, reforcer les fondements, leur apprendre à discerner pour leur permettre de prendre, de reprendre, une place.

Il allait donc travailler le respect. Sans lui, le monde, son meilleur des mondes, allait s'écrouler. Il fallait toujours rappeler le devoir de respect. Respecter l'autre, dans toutes ses différences. Reconnaître qui il est, sentir ce qu'il vit, un peu mieux le découvrir. Trop souvent, de plus en plus fréquemment, "l'autre" était stigmatisé, rejeté, accusé de tous les maux. Le rejet était, en politique, une arme de destruction massive aux mains des faibles à qui la pensée faisait défaut. L'avant veille, un homme avait été jusqu'au bout de cet entêtement. Les balles de son rejet avaient fait quatre victimes.

Il allait aussi travailler la vigilance. Ecouter, voir, analyser, sentir la trame des choses restait une condition impérieuse pour reprendre la main. Démolir la grande illusion. Effacer les clichés. Il en voyait deux facile à démontrer, à démonter ! Non, tout le monde n'était pas dans le même bateau. Non, le bonheur du plus grand nombre ne dépendait pas de la richesse de quelques-uns. Non, la lutte des classes n'était pas morte sous les gravats du mur de Berlin. Certains, habiles, avaient juste offert au peuple

une formidable lunette déformante. Ils y avaient investi à tour de bras pour faire croire à ceux de la calle que le pont supérieur ramait avec eux. Non, tout le monde ne pouvait gagner par sa seule volonté. Vingt entraînés surdoués qui concourent accouchent toujours de dix-neuf perdants ! S'en serait un jour fini des "top chef", du "meilleur pâtissier", de la "super mamy", de "l'incroyable talent" et de "The Voice" ! Le plus tôt serait le mieux. Tous pourraient alors s'inviter dignement autour d'un dîner presque parfait.

Il allait enfin leur rappeler le droit à la révolte. On pouvait s'opposer. On pouvait dire "Non". La fuite en avant du monde n'était pas inéluctable. Aucune loi naturelle n'offre l'or à une poignée et le sable au plus grand nombre. Aucun dieu ne dit "l'un ira au soleil et l'autre restera dans l'ombre". Aucune main invisible ne hisse son champion au sommet du mat de cocagne en maintenant les autres au sol. Le monde était un système qui excluait à tout va. Il pouvait en être autrement.

Il fallait qu'ils gardent tous leurs sens en éveil, qu'ils ne se trompent pas de cible, qu'ils puissent viser juste. Ils devaient pouvoir choisir, en pleine conscience, pour enfin élire leurs championnes et champions et espérer des noces fécondes. C'était son métier de leur permettre cela. Rien de plus. Et rien de moins !

Eric VERMEERSCH
Le 26 mai 2014

LA RENCONTRE DE L'AUTRE DANS LE TRAVAIL DE RUE (2)

Nathalie DAMMAN et Chantal DRICOT

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Jeanne C. a été éducatrice de rue. Elle travaillait dans un service de prévention bruxellois. Ces services ont été créés suite aux émeutes de 92 qui ont secoué plusieurs quartiers de la capitale. Les services de prévention s'inscrivent dans les politiques locales. Ils sont mis en place par les communes dans le cadre de programmes conclus entre les autorités communales, régionales et fédérales. Ils visent à développer des mesures de proximité dans un dispositif socio-préventif.

Elle nous livre ici une vision au grand large d'un métier avec ses difficultés et ses satisfactions. Retour sur image du terrain qu'elle a occupé. Ce petit territoire où vivent des enfants en grande difficulté, des adolescents en grande difficulté, des adultes en grande difficulté. Il jouxte une grande gare bruxelloise.

La première partie de ce récit : www.cesep.be – analyses – pratiques de formation. Secouez-vous les idées n°96 – déc 2013-fév 2014

LA RICHESSE DU TISSU ASSOCIATIF

Sur la zone où je me trouvais, le réseau associatif comportait une dizaine d'écoles de devoirs ; quatre ou cinq associations pour les femmes, deux associations pour les familles, la médiation locale, une antenne scolaire et des services d'animation. La médiation, c'était d'abord le lien entre la structure administrative et l'habitant et puis ça s'est centré sur les conflits entre habitants. Il y avait aussi tout ce qui émanait du contrat de quartier et des projets de cohésion sociale. Ça a permis de créer des sites pour diffuser l'information de ce qui existait. Des permanences sociales aussi, il y en avait plein. Tout cela permettait de s'orienter en fonction des horaires de chaque association. Maintenant, c'est toujours un peu la même chose. On va retrouver des Marocains qui s'occupent des Marocains et des Africains pour s'occuper des Africains. Les associations, elles existent depuis 15 ans et même si leur objectif n'était pas de s'occuper d'un public en particulier, c'est ça que ça devient. Ce qu'on peut comprendre par ailleurs si on tient compte de la fragilité du contexte, des besoins d'accompagnements et des ressources

disponibles. Naturellement, on s'occupe d'abord de « son clan » parce qu'on comprend mieux les codes. Mais c'est vrai que ça ne facilite pas forcément la communication. Ça renvoie bien sûr à la question du vivre ensemble. Moi ça m'a beaucoup questionnée.

VIVRE ENSEMBLE, C'EST PAS UN RÊVE

C'est très exigeant ! Ça nécessite des compromis plus que de la fleur bleue. On interroge peu cet état de fait. On reste sur des projections de la problématique sur les autres. Et donc, il n'y a rien qui bouge parce qu'on est toujours le patient désigné de quelqu'un sans que personne ne le reconnaisse. Il faudrait qu'on puisse se partager les défaillances autant que les compétences ; qu'on puisse aussi rentrer dans un travail de circulation de l'info au niveau du réseau social. Il faudrait qu'on arrive à parler de nos difficultés sans se faire montrer du doigt. Je trouve que de ce point de vue là, le réseau associatif est en isomorphisme avec le public. Comment veux-tu régler un problème de voisinage entre Turcs et Marocains quand tu es toi, habité par ta propre vision et que tu n'as pas de distance avec ta propre communauté ?

Comment offrir un contexte propice aux relations quand on est nous-mêmes au sein de notre institution dans les mêmes conflits, dans les mêmes problèmes de communication, de loyauté, d'autorité ou de manque de pouvoir. Les associations font la même chose : elles se rejettent la responsabilité les unes sur les autres. Si on écoute le public, le problème est toujours ailleurs aussi. Si l'association n'a plus assez de public, elle va élargir ses fonctions mais sans pour autant avoir toutes les compétences nécessaires. Et quand la commune recrute 120 per-

sonnes pour faire de la prévention mais qu'on se retrouve avec un vrai problème de compétence, ça n'aide pas non plus. C'est juste dangereux pour les professionnels. Alors ok, on essaie de sortir les jeunes de là où ils sont et on leur donne du travail mais ils ne sont pas compétents sur le quartier et en plus ça les conforte dans des perceptions de la vie ou de métier qui sont tristes. « Tant que t'as du travail, personne va venir te chercher ».

LE PROBLÈME EST AILLEURS

En fait, le politique qui est censé répondre aux demandes du public ne joue pas son rôle ; son rôle de décisionnaire, son rôle d'autorité non plus. Mais ce problème d'absence d'autorité ou de référent dépasse largement celui du politique. Les jeunes n'ont plus de parents. Les parents n'ont plus de référents. C'est à tous les niveaux que l'autorité ne remplit plus son rôle. Et il n'y a plus personne qui prend soin de personne. Cela voudrait dire assumer : « Je prends cette décision, elle te plaît pas mais elle répond à ça ». Au lieu de quoi, on répond à ce qu'il faut pour être réélu. C'est grossier mais dans ce quartier-là c'est tellement grossier que ça en devient horrible. Il y a une place qui d'habitude sent la merde et puis tout d'un coup, elle sent la javel parce qu'il y a un événement. Ils ne se rendent pas compte que dans ces endroits avec autant de souffrance, il y a d'autant plus besoin de finesse et de subtilité. Et ils y vont violemment. Alors forcément, c'est une violence qui se propage.

DANS LA SURVIE TOUT LE TEMPS

Et pourtant, je pense que ces gens sont tellement débrouillards qu'il ne faudrait pas grand-chose pour faire redémarrer la sauce. Parce qu'ils sont tellement habitués à l'arnaque que quand tu apportes l'honnêteté, ça fait son travail direct. C'est sûr, ils essayeront encore mais ils savent que ça n'a pas d'accroche. Et le seul fait de s'adresser à eux sur un autre mode, de leur offrir un autre contexte de discussion, les amène, petit à petit, à bouger. Ces gens ont été rendus sauvages par le contexte de vie dans lequel ils se trouvent. Ils sont dans la survie tout le temps. Il faut aller à leur rencontre parce qu'ils ont effacé des « milliards » de procédures qui ne les ont amenés nulle part. Ils ont dépensé des tonnes d'énergie parce qu'on leur a demandé de présenter je ne sais quel papier. Et tout ça, toutes ces mauvaises manières de communiquer ont créé un historique collectif, des fantasmes, un héritage. C'est pour ça qu'il faut permettre aux gens de se détacher de ce qui ne leur appartient pas en allant vers eux et en leur disant : voilà, je n'ai pas le pouvoir, ni les connaissances, ni les stratégies pour réparer tout ça mais je suis disponible et à votre écoute pour voir ce

qu'on peut faire ensemble. Et de là naîtront toutes sortes de demandes...

CONCRÈTEMENT...

Ça signifie que quand j'investis un espace, je vais par exemple jouer avec des enfants. Arriver avec un jouet, les surprendre là-dedans, leur donner l'envie, c'est déjà les sortir de leur contexte. Et puis les adolescents vont me permettre d'aller au-delà, ils vont apprécier ce que je fais avec les petits. Ensuite, ils vont venir me demander ce que je peux faire d'autre. Je vais donc revenir sur ma fonction. « Eh bien, je suis travailleuse de rue et si t'as un problème et que je peux t'aider, je le fais sinon je te réoriente vers le service qui peut t'aider ». Ça peut donner lieu à un échange de situation et d'humeur. Ça peut être aussi un besoin d'information ou de relais administratif ; des demandes sociales ou des demandes tout à fait primaires de logement, de nourriture ou même de vêtements ou encore simplement des questionnements à partager ou des situations de pouvoir qui les préoccupent. Comment maintenir sa place dans le quartier ? Ils existent par ça donc forcément continuer à être reconnus là-dedans c'est important pour eux.

Concrètement, la fonction consiste à rencontrer les demandes qui peuvent être faites. Elles peuvent être collectives et porter sur l'amélioration du quartier. Elles peuvent être aussi individuelles ou familiales. Ce sont des « millions » de rencontres par rapport à des « millions » de demandes. Après, ce ne sont pas des réponses. Les gens acceptent d'être réorientés et ils acceptent aussi la limite de ce qui est offert.

LE PETIT PARC D'À CÔTÉ...

C'est un bon exemple de travail sur du plus long terme. Ce petit parc avait été fermé parce qu'il était devenu un lieu de grande délinquance. Or dessus, il y avait un petit terrain de foot avec des plantes grimpantes. Ça montrait qu'un jour un petit coin avait été aménagé pour les gamins du quartier. Au lieu de quoi, depuis qu'il était fermé, les gamins jouaient sur un petit triangle bien coincé entre deux grosses artères. Ça représentait un vrai danger. Il aurait pu y avoir un mort par jour parce qu'évidemment les gamins couraient après leur ballon sur la route. Ce sont d'abord les gamins avec qui je faisais des animations qui m'en ont parlé. Puis, j'ai rencontré les parents en leur demandant ce qu'ils voulaient qu'on fasse pour ça et puis j'ai fait le relais vers une association qui avait une piste pour des subsides. Les gens se sont progressivement mobilisés. Oui mais le jour où il fallait aller à la commune pour présenter la demande, l'association s'est retrouvée seule. Aucun des parents qui avaient dit vouloir porter la demande n'était là. Mais ces temps-là sont nécessaires aussi. Dans ce cas là c'est bien de revenir et de dire ok on est allé jusque là avec vous et de notre avis, il s'est passé ça... Maintenant, qu'est-ce qui fait que vous n'êtes pas venus avec nous ? Qu'est-ce qu'on aurait pu faire qui permette de cerner quand vous faites une demande ce que signifie être en lien avec le politique ?

En fait toute situation est riche de levier de travail. Parce qu'ils sont en demande, parce qu'ils ont énormément de capacité d'absorption... et que la vie ça va, ça vient.



8 BANDERILLES

PARTICIPATION CITOYENNE À L'ÉVALUATION : OUI, BIEN SÛR, MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX !

Cécile PAUL

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

De manière générale, dans la gestion de projets, l'évaluation représente un moment particulier qui, au-delà de certaines dérives contemporaines, reste essentiel à plusieurs titres.

Quelle que soit l'ampleur des dispositifs et actions mis en œuvre, l'évaluation constitue en effet un moment charnière à la fois d'objectivation de ce qui a été fait (évaluer pour comprendre et informer), de justification (évaluer pour contrôler) mais également d'identification de perspectives d'adaptations et de changements (évaluer pour ajuster et faire évoluer).

A ce titre, si on s'en réfère aux définitions même de l'Education permanente¹, participation citoyenne à l'évaluation et Education permanente sont intimement liées.

D'une part, la participation citoyenne à des démarches d'évaluation d'actions et de politiques publiques pourrait être considérée comme un indicateur pertinent du bon fonctionnement démocratique des institutions, et comme un levier de transformation économique et sociale. D'autre part, qu'est-ce que devrait être l'évaluation sinon, en majeure partie, la construction d'un processus de questionnement, de remise en question, d'approche critique d'expériences vécues... Et pourquoi évaluerait-on si ce n'est pour initier, dans une vision continue et évolutive de l'action, une perspective d'ajustements, de redéfinition ou de transformation des pratiques et des politiques ?

Plus fondamentalement, la mise en œuvre de processus d'évaluations participatifs devrait également constituer une évidence dans les actions qui sont mises en œuvre au nom des cadres de référence idéologiques, politiques et méthodologiques de l'Education permanente. Pragmatiquement, la participation citoyenne dans ce secteur devrait en effet s'entendre de l'identification des enjeux et des orientations potentielles de l'action jusqu'à son évaluation et son réajustement si nécessaire. Avec notamment pour exigences, en ce qui concerne plus spécifiquement l'évaluation, un focus sur le sens plutôt que sur la technique et l'utilitaire ; la construction, au travers du processus d'évaluation, d'un savoir critique collectif et d'un langage commun accessible à tous ; la maîtrise par chacun du processus, des méthodologies et des outils ; la capacité d'initier ensemble des démarches de changement.

C'est encore loin d'être le cas.

C'est pourquoi, paradoxalement, bien que valorisée dans les décrets et les pratiques professionnelles de nombreuses organisations, la participation collective et effective des partenaires, des publics bénéficiaires, des habitants d'un territoire à l'évaluation des actions et des politiques culturelles,

socio-culturelles, sociales nécessite aujourd'hui plus que jamais une vigilance et une attention particulière.

Au risque d'être souvent expédiée, galvaudée, désincarnée, instrumentalisée au nom de l'activisme effréné, de la rentabilité, ou encore de la technocratisation croissante des outils et des méthodes.

Pour ce faire, il peut être intéressant de revenir aux fondements à la fois de l'Education permanente, et de la démarche d'évaluation. Etre en capacité « citoyenne » de poser un regard analytique, critique, prospectif sur des actions et des processus vécus, qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que cela implique comme conditions institutionnelles, culturelles, méthodologiques, éthiques et déontologiques nécessaires ? En quoi cela est-il porteur de changements, individuels et collectifs ?

Afin d'en garantir la cohérence politique et méthodologique, la participation collective au processus d'évaluation notamment d'Education permanente repose en tout cas à minima sur quelques principes incontournables à savoir : la compréhension par les acteurs des enjeux de l'évaluation, la construction et l'adhésion collective à la stratégie globale d'évaluation, l'adaptation des méthodologies, des outils et des contextes d'évaluation aux acteurs concernés et enfin la participation des acteurs à l'analyse des informations récoltées et à la définition des perspectives futures.

LA COMPRÉHENSION DES ENJEUX ET LA CO-CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE

Bien qu'il s'agisse d'une démarche d'objectivation, il est essentiel de rappeler que l'évaluation est loin d'être neutre. La confusion entre ces deux notions est fréquente et amène souvent, pour les acteurs concernés, une compréhension très incomplète (voire une confiscation parfois scandaleuse) des dimensions idéologique et politique inhérentes à ce processus. Que ce soit localement, dans les organisations, dans les secteurs, les choix de mise en œuvre de l'évaluation traduisent en effet, et avant tout, implicitement ou explicitement, des valeurs, des positionnements politiques et/ou stratégiques.

Par ailleurs, plus individuellement, chacun, au regard de son histoire, de son parcours, associe au concept d'évaluation ses propres représentations, ses résistances, ses aprioris, ses expériences plus ou moins réussies avec une subjectivité qui fait partie intégrante du processus.

Fondamentalement, pourquoi évaluons-nous ? Qui sommes-nous pour évaluer ? Quels sont les enjeux institutionnels, organisationnels, individuels inhérents à cette démarche ? A quelles questions nous demande-t-on de/voulons-nous répondre ? Qu'a-t-on à gagner, à perdre en s'impliquant dans ce processus ? Dans quel cadre (organisationnel, éthique, déontologique, méthodologique...) allons-nous poser la démarche ?...

Dans un premier temps, il est essentiel que ces questionnements puissent être mis en discussion et en débat avec les principaux

acteurs de l'évaluation afin que ceux-ci soient au minimum informés du contexte dans lequel se pose la démarche, et qu'ils puissent plus largement comprendre et s'approprier les principaux enjeux du processus d'évaluation dans lequel ils sont partie prenante. Idéalement, il devrait donc s'agir de mettre en place au départ du processus d'évaluation des moments et des lieux invitant chacun des acteurs à participer à la clarification, la (re)définition voire la co-construction collective des fondements et des choix qui orienteront de manière fondamentale l'ensemble du processus d'évaluation.

Ces discussions collectives autour de la clarification des enjeux de l'évaluation sont en effet un préalable indispensable à la construction, dans un second temps, de la stratégie d'évaluation, et à l'identification plus précise des questions d'évaluation pertinentes, des outils, des méthodes et des acteurs à interroger.

Pragmatiquement, cela revient à se poser ensemble les questions suivantes : vu qu'il est impossible de tout évaluer, quelles vont-être nos priorités ? Qui sera concerné, en tout ou en partie par cette évaluation ? Quels choix méthodologiques faisons-nous ? De quels garants disposons-nous ? Quels sont les types de résultats attendus ? Comment allons-nous partager/communiquer sur cette évaluation...

Il est important que ce travail soit également réalisé en partenariat avec les différentes instances concernées (la commune, le pouvoir subsidiant, les partenaires, les bénéficiaires...). En effet, pour chacune de celles-ci, les enjeux de l'évaluation, les moyens à y attribuer, les résultats attendus... peuvent s'avérer très différents. Il importe donc de les identifier, de les mettre en débats, et de construire, in fine, une stratégie d'évaluation qui soit validée et qui puisse être portée par tous les acteurs. De même, le recours à une expertise méthodologique peut s'avérer important, en vue de veiller d'une part à la transmission théorique et méthodologique des contenus nécessaires à la mise en œuvre du dispositif, mais également à la validation future des informations récoltées et des analyses posées.

L'expérience de terrain montre que l'ensemble

10 BANDERILLES

de ces discussions, clarifications, débats, mais aussi deuil préalable sont indispensables pour permettre aux différents acteurs d'une part d'assumer pleinement la responsabilité qui est la leur dans un processus souvent déstabilisant, d'autre part d'acquiescer un langage et des cadres de référence communs, mais surtout, parfois simplement pour démystifier l'évaluation, lui (re)donner du sens, et lui conférer une dimension à la fois humaine, humble, accessible, perfectible, contemporaine indispensable à la mobilisation de tous autour de sa mise en œuvre future.

Il importe également que soient précisés à ce moment les fonctions et rôles de chacun, qui peuvent s'avérer, dans la pratique, très diversifiés.

MÉTHODOLOGIES ET CONTEXTES D'ÉVALUATION ADAPTÉS

Dans la mise en pratique du processus d'évaluation, il est essentiel que les acteurs concernés soient en mesure de s'approprier de manière très concrète les méthodologies et les outils utilisés. Cela implique notamment, comme précisé ci-dessus, une réappropriation des principaux cadres théoriques, méthodologiques de l'évaluation, mais également une information de base et une initiation aux outils et aux supports envisagés ; idéalement, le réajustement/une production d'outils d'évaluation par les participants.

Au regard des expériences menées sur le terrain, fondamentalement, pour qu'il y ait véritablement participation citoyenne, cela implique surtout un travail essentiel autour d'une part des langages de l'évaluation, et d'autre part des contextes dans lesquels celle-ci va prendre place.

Il est ainsi à noter que bon nombre d'évaluations participatives sont réalisées dans des **langages** qui s'avèrent, en pratique, très difficilement accessibles aux publics concernés, en ce compris, et c'est important, les professionnels. Avec pour effet immédiat l'inefficacité de la démarche, des biais importants dans le processus méthodologique et notamment les résultats obtenus, une instrumentalisation des acteurs, voire la « corruption » complète de la démarche participative engagée.

L'accompagnement, la « traduction simultanée » des outils et supports mais aussi la créativité, la diversité et la complémentarité des langages utilisés constituent donc des gages importants d'accès à tous aux démarches d'évaluations proposées.

Par ailleurs, engager une réflexion collective sur les **conditions concrètes** de réalisation du processus d'évaluation s'avère également indispensable. En effet, l'évaluation, parce qu'elle interroge, parce qu'elle met en critique, parce qu'elle vise à poser un diagnostic et une analyse, nécessite la mise en place d'un cadre éthique et déontologique particulier, destiné notamment à réguler les rapports sociaux (évaluateur/évalué ; professionnel/

Etre en capacité « citoyenne » de poser un regard analytique, critique, prospectif sur des actions et des processus vécus, qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que cela implique comme conditions institutionnelles, culturelles, méthodologiques, éthiques et déontologiques nécessaires ? En quoi cela est-il porteur de changements, individuels et collectifs ?

bénéficiaire ; institutionnel/citoyen...), qui, malgré les précautions prises, restent souvent inégalitaires, et ce plus particulièrement dans les secteurs social, culturel, socio-culturel. A ce titre, aujourd'hui, en de nombreux endroits, les conditions de participation à des évaluations « participatives » des bénéficiaires, des publics, des citoyens mais également des travailleurs posent d'innombrables questions. Comment, quand, pourquoi les individus ont-ils été associés au processus ? Avec quel degré de liberté, de contrainte ? Sont-ils effectivement en situation (relationnelle, financière, stratégique...) de pouvoir donner un avis sans que cela ne leur porte à conséquences ? Quelle est leur légitimité ? Ont-ils une connaissance suffisante du projet, des enjeux du processus d'évaluation pour pouvoir se positionner ? Auront-ils accès aux résultats ? de quelle manière ?...

Nier ces possibles difficultés, inconforts, déséquilibres, musèlements et ne pas en tenir compte notamment dans

11 BANDERILLES

la construction méthodologique du processus d'évaluation revient à nier leur existence même au sein de la société. Plus fondamentalement, si la participation citoyenne et collective à l'évaluation constitue à la fois un moment à part entière et un levier indispensable aux processus d'Education permanente, elle ne peut fondamentalement pas s'envisager et se mener en faisant fi de la réalité des rapports sociaux dans lesquels elle prend place.

LA PARTICIPATION À L'ANALYSE ET À LA PROSPECTIVE

Enfin, il paraît important de rappeler qu'une véritable participation citoyenne à l'évaluation ne s'arrête en aucun cas après la phase de récolte de données.

Il est en effet essentiel que les acteurs puissent, par la suite, prendre connaissance voire prendre une part active dans l'analyse, la compréhension, la « digestion » des informations récoltées. De quoi dispose-t-on globalement comme informations ? Que peut-on dire de la façon avec laquelle elles ont été récoltées ? Quels constats peut-on en retirer ? Est-ce conforme aux résultats attendus ? En quoi ces résultats interrogent-ils notre propre vécu, nos pratiques, nos représentations ? ... Ici encore, le travail collectif et la complémentarité entre les savoirs d'expertise et les savoirs du terrain seront précieux.

C'est bien entendu, sur cette base, qu'il s'agira par la suite, ensemble, d'identifier, d'initier, de faciliter l'expression et l'émergence de pistes d'amélioration, d'innovations, de transformations.

Par ailleurs, il peut être également intéressant d'impliquer les acteurs dans les différentes phases d'écriture de l'évaluation, et dans la publicité et la valorisation du processus mené, des résultats et des changements envisagés.

Enfin, évaluer collectivement le processus d'évaluation mis en œuvre fait également, en soi, partie intégrante de la démarche.

En conclusion, si la participation citoyenne à l'évaluation d'actions et de politiques locales constitue bien de nos

jours un enjeu démocratique essentiel, il nous semble qu'elle pose souvent, aujourd'hui, dans le quotidien de sa mise en œuvre, la question fondamentale de sa propre incohérence politique, éthique, méthodologique. La participation citoyenne à l'évaluation oui, bien sûr, mais pas à n'importe quel prix. Au prix de cadres d'expérimentations accessibles à tous favorisant effectivement l'exploration, la créativité, l'analyse, la réflexion critique ; au prix d'une compréhension, d'une construction, d'une appropriation collective du sens de la démarche, des enjeux, des stratégies et des méthodologies dans lesquels elle prend place ; au prix d'une démarche qui favorise la complémentarité des expertises et des savoirs ; au prix d'une responsabilisation et d'une autonomisation progressives des acteurs ; au prix d'une intégrité et d'une exigence éthique assumées ; au prix d'une transformation effective possible de l'action et des politiques concernées.

Article à paraître dans l'ouvrage " **L'évaluation concertée entre opérateurs de divers champs professionnels : Questions d'enjeux et de méthodes à partir d'expériences concrètes dans le cadre du projet « Aux livres, citoyens !** ». Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, Bibliothèque Centrale Chiroux, Territoires de la Mémoire. Editions du Cerisier. Octobre 2014.

1. « Toute démarche visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. »



APRÈS LES CAMÉRAS, VOICI VENUE L'HEURE DES DRONES

Jean-Luc MANISE

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

On compte en Belgique plus de 340.000 caméras de surveillance. Un dispositif qui pourrait bien être progressivement complété par des drones à applications civiles. C'est le cas de la police de Genk qui teste depuis mai 2012 un drone muni de caméras et de capteurs. Avec quels objectifs ? Pour quelle efficacité ?

Depuis 2007, tous les dispositifs de surveillance doivent être déclarés à la Commission de protection de la vie privée, à l'exception des caméras placées au sein de propriétés privées. Les caméras installées sur la voie publique doivent avoir l'accord du conseil communal et les dispositifs des particuliers ne peuvent pas être orientés vers la rue. Alexandre Cassart, avocat aux Barreaux de Liège et de Charleroi : « Ces caméras sont régies par la loi dite « caméra » du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance et la convention collective de travail n°68 du 16 juin 1998 relative à la protection de la vie privée des travailleurs à l'égard de la surveillance par caméras sur le lieu de travail. La loi caméra définit la caméra de surveillance comme étant tout système d'observation fixe ou mobile dont le but est de prévenir, de constater ou de déceler les délits contre les personnes ou les biens ou les nuisances au sens de l'article 135 de la nouvelle loi communale, ou de maintenir l'ordre public, et qui, à cet effet, collecte, traite ou sauvegarde des images ; est réputée mobile, la caméra de surveillance qui est déplacée au cours de l'observation afin de filmer à partir de différents lieux ou positions ».

RECONNAISSANCE FACIALE

Avant le passage de cette loi, quelque 800 lieux étaient sous surveillance. Depuis, leur nombre a explosé et certaines villes en font un usage plus qu'intensif. Le modèle en la matière est la Grande Bretagne, championne toute catégorie avec plus de 4 millions d'appareils, un pour quatorze habitants. Cet engouement fait des émules dans toute l'Europe. Selon Raf Jaspers, auteur du livre « Souriez, vous êtes filmés », la Belgique n'est pas en reste. « Dans les grandes villes du pays, on organise maintenant des promenades dans lesquelles les participants ne disparaissent jamais du champ de vision d'au moins une caméra. A la mi-2011, dans près de la moitié des villes et communes flamandes, les espaces publics étaient d'une manière

ou d'une autre équipés d'un système de caméra de surveillance. La zone de police de l'ouest de la côte belge est en première position en ce qui concerne la caméra de surveillance sophistiquée. Seize caméras, aussi bien fixes que d'observation, surveillent la zone. Les caméras d'observation sont connectées à un logiciel. Le suivi des plaques sur ce logiciel n'est plus à la charge des policiers. Ce programme enregistre chaque comportement inhabituel et prévient ensuite directement le dispatching de la police. Les caméras d'observation postées sur la digue fonctionnent avec un système vocal et peuvent aussi servir à la reconnaissance de visages. La caméra reconnaîtra, avec 80 % de certitude, l'enfant dans la foule. Les plaques d'immatriculation de toutes les voitures qui rentrent dans la zone Ouest de la côte belge sont automatiquement enregistrées pour qu'il soit possible d'intercepter les véhicules suspects ».

CAMÉRAS INTELLIGENTES

A Maline, cinq caméras mobiles peuvent être placées le long des rues et des places. Elle compte 28 caméras fixes : au centre-ville, le long des fortifications, dans les parkings périphériques et aux hauts lieux - comme la gare de Nekkerspoel ou le quartier populaire Mahatma Gandhi -. La ville est aussi équipée de caméras intelligentes capables de reconnaître les visages. Lorsqu'elle repérera un visage figurant dans l'une ou l'autre

base de données, la police recevra un signal d'alarme. La ville est également équipée d'un système APNR qui chaque jour inspecte près de 275.000 véhicules au nom de la lutte contre les bandes organisées et les véhicules en défaut d'assurance. Les communes wallonnes ne sont pas en reste. « Dans la zone de police boraine, 40 caméras surveillent en permanence le territoire des communes de Boussu, Colfontaine, Frameries, Quaregnon et Saint-Ghislain. La station de vidéosurveillance est opérationnelle 24 heures sur 24. La ville de Charleroi a installé 200 caméras, Namur 80, Evre 120. »

FONT-ELLES DIMINUER LA CRIMINALITÉ ?

Raf Jaspers : « Les cas d'agression dans les transports en commun renforcent l'idée qu'on a besoin de plus de caméras. Les syndicats de transports en commun - soucieux de la sécurité de leur personnel - sont aussi demandeurs. Les caméras auraient repoussé la petite criminalité de plus de 21 % dans la station d'Ottignies, c'est du moins ce que démontre un rapide sondage. Ce résultat est déjà vite extrapolé à l'ensemble du réseau ferroviaire. Et ainsi, beaucoup de questions ne sont plus posées. L'insécurité sur les chemins de fer belges est-elle si importante qu'elle justifie la mise en place d'un système de 3300 caméras ? N'y-a-t-il pas d'autres chemins à suivre ? Les moyens gigantesques employés sont-ils à la hauteur des résultats espérés ? Faut-il équiper tous les bus de caméras s'il y a maintenant quelques problèmes sur des lignes de bus. Faut-il aussi équiper les lignes où aucun incident notable ne s'est produit les trente dernières années ? ».

URBAN EYES

En 2010, la FUNDP a publié une recherche intitulée « Urban Eyes », en vue d'une politique raisonnée et appropriée en matière de surveillance urbaine. « Nous avons, dans notre enquête qualitative voulu connaître les éléments qui fondent le sentiment de sécurité dans une commune. Le premier fait frappant est que les caméras de surveillance ne sont jamais, à une exception près, citées comme participant à ce sentiment » expliquent les auteurs de l'étude. « Les éléments repris par ordre de citations sont l'aménagement urbain (l'éclairage, la propreté, les aires avec les bancs, les espaces verts). La gestion rapide et coordonnée des incidents ensuite : les réparations rapides, la coordination entre les acteurs policiers et de prévention dans le suivi des affaires. La présence policière en troisième lieu, dans les rues et les quartiers mais une présence qui doit être sereine et discrète, sans sirènes hurlantes ou présence trop agressive. Le lien social : l'existence de commerces, les rapports de voisinage ou de

quartier, la présence d'éducateurs de rue, d'agents de prévention ou de policiers. La civilité enfin : le respect des limitations de vitesse, des zones de parking, des différences culturelles, de la tranquillité publique et nocturne ».

RÉSULTATS MITIGÉS

Pour évaluer l'efficacité des dispositifs de caméras, la FUNDP se base sur une étude menée entre 2003 et 2005 qui a évalué sur 14 sites l'efficacité de dispositifs de vidéosurveillance par comparaison avec des sites similaires sur le plan socio économique, mais n'ayant pas implémenté de caméras. Dans cette enquête, la criminalité a diminué dans six des sites, mais cette baisse n'est statistiquement significative que dans deux cas. Dans un seul de ces deux cas - un complexe de parkings automobiles -, la baisse est imputable à la vidéosurveillance. « Dans les espaces ouverts tels que les rues, ou les espaces fermés dotés de nombreuses entrées et sorties (tels que les grandes gares), la vidéosurveillance donne des résultats mitigés. Un pick-pocket ou un agresseur, surtout s'ils sont familiers des lieux, peuvent rapidement s'en éclipser. Même si le délit est repéré par les caméras et qu'une patrouille se rend sur le terrain, elle a peu de chances de coincer l'auteur des faits. Selon des études britanniques encore une fois, la moitié du réseau n'a eu aucune influence sur les chiffres de la criminalité, tandis que l'autre moitié n'a eu qu'un infime impact : le taux de délinquance a baissé de 5 % et il n'est pas certain que ce soit un résultat direct de la vidéo-surveillance. Selon les chercheurs, les caméras de surveillance ont un résultat significatif uniquement pour la surveillance des parkings où les délits diminuent de 50 % lorsqu'il y a des caméras. Un rapport de police britannique interne de 2009 soutient qu'une caméra sur mille, en moyenne, aide à éliminer une infraction ».

UNE RÉPONSE TECHNOLOGIQUE À L'INSÉCURITÉ

Et l'étude de faire ce constat : l'installation de caméras de vidéosurveillance ne peut se révéler utile que si celle-ci poursuit des objectifs « très ciblés et régulièrement évalués ». Avec en parallèle une très grande importance de la formation du personnel chargé de la surveillance des écrans de contrôle. Or, constate Santiago Fischer de la commission Justice et Paix, dans une note publiée en mars dernier, on ne se pose pas assez la question de l'objectif de tels dispositifs « S'agit-il de mieux protéger le personnel de police ? Ou alors de l'aider à constater plus d'infractions ? Ou encore d'éviter de futurs délits ? Une méthodologie plus rigoureuse impliquerait que les moyens soient définis une fois l'objectif décidé, ce qui n'est pas le cas ici regrette le commissaire. A partir d'une efficacité prouvée dans cer-

tains cas, dans un contexte de crise, on apporte une réponse technologique au sentiment d'insécurité ». « Le lobby de l'industrie de la sécurité a convaincu les citoyens et les pouvoirs publics qu'une vidéosurveillance intensive était la solution aux problèmes de sécurité. Cette industrie ordonne aux communes d'installer toutes sortes de systèmes de sécurité qui souvent dépassent leur besoin de protection », dit Jan Capelle, de la direction de la Sécurité belge du ministère de l'intérieur. Durant un débat au Sénat sur la loi belge relative aux caméras, Capelle fit remarquer que « des études menées au Royaume-Uni et aux Pays-Bas démontraient une efficacité relative des systèmes caméra ». Jan Capelle est convaincu que certains systèmes caméra sont « très utiles » mais qu'un grand nombre d'entre eux sont superflus. C'est pourquoi il se plaint du manque consternant d'analyses consciencieuses, tout au moins en Belgique, sur la nécessité des systèmes de vidéosurveillance et les effets de celle-ci.

LA NÉCESSITE DE RÉPONSES COORDONNÉES

Julien Pierret, membre de la Commission Justice de la LDH : « L'exemple d'une diminution relative de la délinquance enregistrée explicable aussi par l'installation de nouveaux luminaires urbains montre que la vidéosurveillance ne peut à elle seule constituer la charpente d'une politique de sécurité. Bref, plus la vidéosurveillance se couple à d'autres actions, plus les chances de succès sont élevées. La caméra ne peut être qu'un outil dont l'usage se doit d'être cohérent compte tenu d'autres mesures directement liées ou non à la vidéosurveillance et comprises dans une politique globale de sécurité. Pointons l'organisation des patrouilles de police, des travaux de sécurisation de la voie et l'engagement d'éducateurs de rue. Parmi ces mesures, une attention spécifique devrait être réservée à l'information et la consultation du public tant sur les constats ayant justifié l'installation de la vidéosurveillance que sur les modalités de son utilisation concrète. Avec un double intérêt. « D'une part, sans information préalable, certains citoyens qui remarqueraient l'apparition soudaine de caméras peuvent développer un sentiment d'insécurité dans la mesure où ils prendraient conscience d'un danger révélé par cette apparition. D'autre part, la nécessité d'une appropriation démocratique de cet outil confirme l'hypothèse selon laquelle le sentiment d'insécurité ne s'explique pas dans une situation objective de danger, mais davantage par une perte de maîtrise des processus décisionnels. Ainsi entend-t-on régulièrement dans le chef de politiques que « la sécurité est l'affaire de tous. S'il

s'agit par là d'appeler à l'institutionnalisation de la délation, par l'entreprise de réseaux d'informations de quartier pour de la multiplication d'appels à témoins, le sentiment d'insécurité ne risque pas de décroître. Par contre, si l'idée est d'associer la population à l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de sécurité, sans doute les résultats pourraient être plus forts ». Avec l'introduction des drones, on ne peut pas vraiment dire que l'on en prend le chemin... ■



Source & Infos

Alexandre Cassart, le Droit des drones. <http://www.alexandrecassart.be/le-droit-des-drones/>
Raf Jaspers, Souriez, vous êtes fichés. Couleur livres 2013
Prof. Claire Lobet-Maris, Franck Dumortier, Alexis Van Espen . Urban Eyes, Recherche en vue d'une politique raisonnée et appropriée en matière de surveillance urbaine.- Novembre 2010
Santiago Fischer- Commission Justice et Paix. Belgique : des politiques anti-terrorisme tellement efficaces pour lutter contre...la liberté d'expression- Mars 2014
Julien Pierret, membre de la Commission Justice de la LDH. La caméra de surveillance : entre fascination politique et déceptions pratiques

REDÉCOUVRONS L'IMPORTANCE DU TRAVAIL MANUEL !

Entretien avec **Michel MOUTON**

Artisan-formateur et fondateur de l'asbl Feu et Fer
Propos recueillis par Florence DARVILLE

FD : Quel est votre parcours professionnel ?

MM : Récemment, je lisais un texte me concernant qui qualifierait mon parcours d'atypique. J'ai une formation d'interprète ce qui pourrait sembler fort éloignée de ce que je fais aujourd'hui. J'ai fait mes études d'interprétariat et de traduction à l'institut Marie Haps. Très tôt, déjà durant mes études, j'ai donné des cours de langues. Mon tout premier travail c'était ça : donner des cours de langues d'abord de néerlandais et ensuite de français sans jamais tomber dans l'enseignement officiel. Je donnais beaucoup de cours du soir, des séjours linguistiques, ... A un certain moment, j'en avais assez et je ne me sentais pas à ma place. J'ai pris une année sabbatique et je suis parti. A mon retour, il était clair que je ne voulais plus faire le prof comme avant. J'ai réussi à trouver un boulot de coordinateur dans une association de formation professionnelle d'agriculture biologique. Je suis fils de fermier, je suis issu d'une famille d'agriculteur. J'étais chargé de gérer une formation en agriculture biologique. J'imaginai retrouver le retour à la terre, à mes racines. En fin de compte, c'était principalement du travail administratif et un peu de travail avec le groupe en formation. J'étais rarement sur le terrain. Cette association ne me donnait pas de liberté d'action, je devais suivre la feuille de route que l'on me donnait cela ne me convenait pas du tout. Un jour on n'a plus été capable de s'entendre et je suis parti pour créer mon association. Une association où je pourrais faire ce que j'aimais, ce que j'avais toujours rêvé de faire : la forge. Je voulais combiner mes qualités professionnelles qui sont dans la pédagogie avec ma passion : la ferronnerie. L'idée de départ était de créer un cadre de travail pour pouvoir à la fois mener des stages et d'avoir un atelier de ferronnerie. C'est comme ça qu'est né « Feu et Fer ».

FD : Comment avez-vous rencontré la forge ?

MM : Après mes études, je suis parti un an au Pays de Galles pour soi-disant améliorer mes connais-

sances d'anglais, j'avais surtout besoin d'une excuse pour partir. Je suivais une année préparatoire dans une école d'arts plastiques où il y avait un professeur invité qui était artiste forgeron. Il était Tchèque et parlait allemand mais pas anglais et comme moi je parlais un peu l'allemand, on s'est lié d'amitié. C'était un monsieur avec un grand charisme et son travail était époustouffant ! J'avais 23 ans et un monde s'ouvrait à moi ! Ensuite, je suis parti un an en Italie pour apprendre à travailler le marbre. Par la suite, j'ai été deux fois un mois en Tchécoslovaquie pour apprendre à forger aux côtés de mon maître A. Habermann Sr. Quand il a déménagé en Allemagne, j'y ai été pendant quatre ans. Je donnais des stages linguistiques en Provence pendant tout l'été et le reste de l'année, je continuais ma formation en Allemagne. J'adorais ça mais je ne savais pas quoi en faire. Je me sentais entre deux chaises, la première celle de l'intellectuel qui avait fait des études et celle du fils de paysan qui avait besoin de travailler de ses mains. Il est apparu qu'il manquait une chaise : celle de l'artisan-formateur, celui qui travaille un matériau avec une pratique artistique. Cela a pris vingt ans avant que je ne sache vraiment ce que je voulais en faire.

FD : Quel est le lien entre le formateur de langue et le formateur de forge ?

MM : Au niveau de la formation ce qui me nourrit c'est le répondant du public. Le formateur est assez central dans une formation, ce sentiment de valorisation me nourrit. Il y a quelque chose qui se passe autour de ta personne. Je pense profondément que comme être humain, je recherche à être valorisé dans cette position. Pour le passage de « prof de français » à « prof de forge », la formation c'est avant tout travailler avec un public et donner ce que l'on a. Peu importe le contenu si on le maîtrise et qu'on a envie de le partager, cela marche. Parfois, je pense que la forge et le fer forgé pourraient n'être qu'une excuse pour pouvoir travailler avec des gens, cela pourrait être autre chose.

FD : Vous avez aussi une expérience du travail de formateur avec des adultes et avec des adolescents, y a-

t-il des différences entre ces deux publics, quelles sont-elles ?

MM : Je ne voulais absolument pas entrer dans l'enseignement officiel car la moitié de ton effort est dédié à susciter l'intérêt du jeune alors que les publics adultes sont déjà acquis à la cause puisqu'ils viennent sur base volontaire. Les adultes présentaient un certain intérêt pour le sujet de la formation même si j'ai souvent constaté qu'ils venaient aussi pour autre chose plus de l'ordre du contact, du lien social. J'ai passé quinze ans en Provence à donner des formations pour des jeunes. J'aimais beaucoup arriver à éveiller leur intérêt à ce qui m'animait. L'émerveillement, le dédic n'est pas aussi fort chez l'adulte. Aux jeunes on peut leur passer nos passions. Dès que tu partages avec eux tu crées le groupe, la communauté, la famille. Je suis issu d'une très grande famille, nous sommes six enfants et nous avons beaucoup de cousins. J'ai passé six ans en internat et je pense que je suis toujours à la recherche de la vie en communauté. L'envie de retrouver les groupes dans lesquels j'ai grandi est une partie importante de mon parcours professionnel.

FD : Vous avez l'expérience du monde associatif dans les deux communautés de notre pays, quels sont les points communs, les divergences ? Quelles sont les difficultés rencontrées pour financer une association ?

MM : Je ne sais pas, ... Du point de vue des subventions, c'est clair, elles ne viennent que du côté flamand. C'est peut-être dû au fait que je suis flamand et donc je me sens plus proche de cette communauté. Le premier subside qu'on a reçu était pour acheter une camionnette, dans le cadre de notre atelier mobile en tant que promotion d'un métier en danger d'extinction. A feu et fer, nous avons eu beaucoup de mal à savoir à quelle porte sonner, il y a tellement d'entrées possibles : le patrimoine, le social, la formation, l'enseignement, le culturel, l'artistique. Je passe énormément de temps à trouver des fonds car nous ne générons pas suffisamment de moyens pour subvenir sur fonds propres. On fait des expositions. Nous avons parfois des subsides pour des activités spécifiques mais généralement, il y a le double de dépenses que le subside que tu reçois. On fait une demande pour un projet qui coûte 10.000 € et on en reçoit 3.000 €, alors on le fait quand même car on a ça dans le ventre et qu'on ne peut pas faire autrement. On vient de recevoir notre premier subside important qui correspond à peu près à un salaire d'un an pour une étude et action en vue de la sauvegarde du métier avec le ministère de la culture flamande, direction du patrimoine. On a rentré un dossier à quatre ou cinq partenaires dont un seul francophone : La fonderie.

Il y a plus d'argent en Flandre est-ce une raison ... ? En Wallonie, il y a eu beaucoup de contacts, mais aucun n'a abouti. Un grand souci, c'est que je passe mon temps à courir derrière tout, que je n'ai pas le

temps de faire du « lobbyisme », de créer et d'entretenir des réseaux. Je ne sais pas, ... La bonne chose c'est que j'arrive de mieux en mieux à séparer les soucis professionnels de ma vie privée, c'est difficile car je vis pour ça, c'est ma passion. Tout est tellement lié à la psychologie des personnes et à leurs vécus. J'avais vu beaucoup de forgerons finir comme soudeur car apparemment on ne peut pas facilement vivre de la forge, je ne voulais pas tomber dans ce piège.

Au début de l'aventure, j'avais imaginé passer la moitié de mon temps avec des groupes en formations et l'autre partie seul dans mon atelier à créer, à travailler tel un dessinateur devant sa page blanche. En

Nous vivons dans un monde tellement chaotique, on court de gauche à droite. Les moments où l'on peut s'arrêter et s'émerveiller de ce que l'on est capable de faire avec ses mains nous donnent un peu de carburant pour survivre dans ce monde de frénésie ! Je fais un plaidoyer pour la découverte du monde manuel et aussi pour le respect des gens qui y travaillent.

ferronnerie la mise en place est un peu plus complexe car c'est tout un système qu'il faut installer pour que cela fonctionne. Je n'avais pas réalisé que pour atteindre un mi-temps en stage j'avais besoin quasiment d'un plein temps pour remplir les stages ! Si seulement je pouvais me dégager du travail administratif pour avoir le temps de pratiquer mon métier. C'est comme ça que j'avais rêvé les choses. J'ai eu un renfort administratif pendant presque deux ans, mais nous n'avons pas pu le garder. J'ai toujours jonglé entre les différents statuts afin de trouver la moins pire des situations. Une anecdote assez révélatrice du fonctionnement des institutions, j'étais chômeur et un jour que je me rendais à la FGTB on m'a demandé de descendre et de changer de bureau car je n'étais plus à ma place là où j'allais de façon récurrente : j'étais devenu artiste !!! Je ne sais toujours pas très bien comment et je ne sais toujours pas pourquoi désormais je ne le suis plus ! Actuellement, Feu et Fer recherche quelqu'un d'externe qui pourrait reprendre le volet administratif et communication.

FD : Quelle est l'utilité et la place des partenariats ?

MM : Je pense que le travail c'est avant tout des contacts avec des gens et si ça sa passe bien c'est une aubaine. Et de ce point de vue là, j'ai toujours été très content de travailler avec les gens du CESEP. Une des particularités c'est un public francophone, j'ai bien aimé rendre certains stages bilingues. Ce qui était très intéressant pour moi c'est que le CESEP m'offrait une plate-forme administra-

tive. J'aimais aussi le fait qu'il soit partie prenante du stage : la présence au début et à la fin du stage. Je travaille avec une autre association mais eux ne viennent jamais. Je trouve cela dommage car il y a un lien qui ne se fait pas, ils n'ont probablement pas le temps. Une autre particularité c'est que vous étiez prêt à essayer des choses nouvelles, on a fait toute la gamme chez vous : forge, assemblage de métaux, bronze et bijoux.

FD : L'initiation à la forge dans un centre d'Education permanente, est-ce incongru ?

MM : Mes stages sont difficilement classables. Parfois je me retrouve dans des catégories improbables, un peu fourre-tout où l'on retrouve tout ce qui ne rentre pas ailleurs. Quand je pense Education permanente, évidemment je suis dans l'Education. On n'est pas uniquement dans de la formation car on apprend tellement sur soi, sur les autres, sur le rapport au groupe. Avant tout on apprend plein de choses sur soi et je pense que c'est beaucoup plus essentiel que d'apprendre à forger ou à souder. De ce point de vue là on est bien à notre place dans l'éducation permanente, mais vu de manière très large. J'ai une réflexion de société qui vient de mes difficultés à mettre en place ce que j'ai envie de réaliser. Si ça ne se fait pas c'est que la société ne s'intéresse pas assez à ce sujet. La société fait des choix, elle ne peut pas tout faire et donc si cela ne se fait pas c'est que cela ne suscite pas assez d'intérêts chez les gens. Il y a aussi une question écologique qui me taraude et que je soulève peu en formation. La forge est liée à l'utilisation du charbon, et si la société ne veut plus de la forge qu'est-ce qui me donne le droit de polluer. Avant le forgeron du village faisait partie du tissu sociétal, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Il n'est quasiment plus imaginable d'avoir un artisan forgeron qui travaille au centre d'un village ou dans une ville. Même si l'image de la forge reste importante dans l'inconscient collectif. Les choses ne doivent rester que si elles ont un sens et je trouve que la forge a du sens dans notre société et pas uniquement du point de vue professionnel, il y a tellement de choses qu'on peu offrir dans le contact avec le métier : on doit travailler ensemble avec les quatre éléments, c'est un travail extrêmement physique. Ce genre de pratique fait un bien fou dans notre monde de plus en plus intellectualisé. Je pense surtout aux jeunes et particulièrement aux garçons, ils sont souvent attirés par la forge. Ils ont une énergie de jeunes loups qui peut être canalisée par cet apprentissage en quelque chose de positif. Je trouve très important de pouvoir offrir ce genre de stages et particulièrement dans les métropoles. Toutes les valeurs qui tournent autour font que ce métier doit perdurer. Pour que la ferronnerie soit viable, il y a un travail énorme car il faut recréer le marché. Notre monde évolue vers plus de durabilité ce qui implique plus d'artisanat et moins d'Ikéo. Il doit y avoir une volonté politique de revalorisation de l'artisan. Il y a un début de changement, avant les années

2000, l'artisan était celui qui n'avait pas réussi dans les études. Pour être un bon ferronnier, il faut avoir des compétences multiples : artistique, manuelle, organisationnelle, intellectuelle, ... Depuis un siècle, le fer n'est pas considéré comme un matériau noble et donc il y a très peu de considération pour la ferronnerie et il y a beaucoup de chefs d'oeuvre qui ont été jetés. La Maison du Peuple de Horta n'en est qu'un exemple connu, il y en a des centaines d'autres qui n'ont jamais surgi à la surface des médias.

FD : Le mot de la fin ?

MM : Ma porte d'entrée pour la forge a été l'aspect manuel. Je pense que la recherche du manuel qui m'a toujours nourri, c'est un monde à découvrir pour beaucoup de gens. Le travail manuel ouvre tellement de nouvelles prises de vues sur les choses et sur soi-même. C'est tellement riche que je trouve très dommage de passer à côté. J'invite tout le monde à se connecter à une activité manuelle, ça nourrit la personne, l'intellect, ça fédère les gens. Notre monde pourrait aller mieux si on faisait un peu plus de manuel. On est plus terre à terre, on comprend mieux que les choses peuvent être difficiles et cela donne plus de recul par rapport aux problèmes. Il y a beaucoup de choses qui sont influencées par ce type de pratique. Et en plus c'est générateur d'une satisfaction positive assez rapide. Quand on travaille et que l'on voit ce que l'on a fait, cela nous remplit de joie, on a besoin de ça. Nous vivons dans un monde tellement chaotique, on court de gauche à droite. Les moments où l'on peut s'arrêter et s'émerveiller de ce que l'on est capable de faire avec ses mains nous donnent un peu de carburant pour survivre dans ce monde de frénésie ! Je fais un plaidoyer pour la découverte du monde manuel et aussi pour le respect des gens qui y travaillent.

Retrouver l'ensemble des activités proposées par Michel Mouton sur le site : www.feuetfer.be

34 D'AILLEURS et d'autre(s) part(s)

La ville dans l'Homme par Claire FREDERIC

« Qui est la vrai Nadja, [...] la créature toujours inspirée et inspirante qui n'aimait qu'être dans la rue, pour elle seul champ d'expérience valable, dans la rue, à portée d'interrogation de tout être humain lancé sur une grande chimère... » André Breton - *Nadja*

A l'heure de l'urbanisation du monde, que nous le voulions ou non, *l'humanité est désormais urbaine, plus de la moitié du monde vit dans une ville*¹, des « communautés métropolitaines » se créent, des « capitales culturelles » s'affirment. La Ville imprime mouvements et cadences dans ses relations avec l'Homme. Au cœur de cette interdépendance, séduction et répulsion s'échangent et se repoussent constamment.

Dans un dossier articulations précédant, Maud Verjus² avait abordé cette question sous l'angle sociopolitique. La ville y était envisagée comme *la projection au sol, dans un espace limité, des rapports sociaux. Elle cristallise les tensions entre acteurs qui ont des enjeux différents. Cela signifie donc que, contrairement à ce que certains pouvoirs publics disent, l'aménagement du territoire est donc bien le résultat de l'arbitrage entre des intérêts différents. L'aménagement du territoire est donc éminemment politique.*

Poursuivons cette réflexion par une lecture sensitive de la ville. Par sensitive, Philippe Simay³ précise que *la ville n'y est pas principalement appréhendée en termes d'espace physique ou structures sociales, mais avant tout en termes d'expériences corporelles. Cette approche met l'accent sur la façon dont les sens façonnent l'expérience urbaine et dont se dessinent les paysages sensibles qui forment le cadre de la vie métropolitaine.*

Trois coups de cœur

Un film : « Koyaanisqatsi »

Ce film a été réalisé par Godfred Regio en 1983. La musique est de Philipp Glas, les images de Ron Fricke. Il a été produit par Francis Ford Coppola.

Ce film n'est ni une œuvre narrative, ni un documentaire. Si, nous dit wikipédia⁴, *on peut considérer ce film par moments comme une description enthousiaste de la technologie, parfois au contraire comme une vive critique de celle-ci, c'est avant*

tout une approche par l'image de la frénésie de l'activité urbaine, ce rythme propre à la ville, saccadé, segmenté, effréné provoquant comme nous l'avons déjà dit séduction et répulsion.

Un petit livre⁵ : « Les grandes villes et la vie de l'esprit suivi de Sociologie des sens » par Georg Simmel.

Ce petit livre est extrait de « Philosophie de la modernité » du même auteur. « Les grandes villes et la vie de l'esprit » est un essai de Georg Simmel issu d'une conférence donnée en 1902. Il dresse un portrait de la métropole moderne comme le creuset d'une transformation de nos expériences sensibles et de nos mentalités. C'est une approche centrée sur l'expérience vécue de la ville, sur la façon dont le citoyen éprouve, perçoit et expérimente la métropole. Ce livre reste d'actualité plus d'un siècle plus tard.

Un projet : L'@thlas participatif – Valentine Coppens – Maison Culturelle de Ath Le nouveau décret des Centres Culturels implique de réaliser une analyse partagée du territoire. Afin de réaliser celle-ci, la Maison culturelle d'Ath projette de réaliser, sur plusieurs années, un @thlas participatif pour la commune d'Ath.

L'@thlas participatif, comme son nom le laisse imaginer, réunira une série de cartes (objectives et subjectives) liées au territoire athois, dont le contenu sera déterminé PAR, POUR et AVEC la population. Par données subjectives, nous entendons des cartes réalisées à partir des perceptions des participants récoltées dans le cadre de dispositifs artistiques. L'@thlas participatif sera donc constitué de cartes et de graphiques présentés de façon dynamique en versions papier et numérique.

De nouvelles cartes seront réalisées durant plusieurs années sur des thèmes comme le patrimoine immatériel, les habitudes de prise de repas, le logement, les composantes du territoire, les sons qui le composent, les souhaits pour le futur...

A cette fin, nous développerons plusieurs activités créatives (ateliers, stages, scénographie du festival « Sortilèges, Rue et

Vous ! ») afin de recueillir les perceptions du territoire.

L'@thlas sera donc une production socio-artistique communicable, exprimant le point de vue des habitants et usagers du territoire au sujet des enjeux qui le traversent.

Au printemps 2015, nous souhaiterions réaliser des cartes sensorielles. Ce projet est encore à l'état de réflexion.

Notre objectif serait d'amener les habitants des villages à s'exprimer sur leur territoire au travers d'approches sensorielles. Nous leur proposerons de s'exprimer sur ce qui s'est transformé, ce qui se transformera, ce qui continue à se transformer, ce qui a disparu, ce qu'ils souhaiteraient voir changer ou conserver sur leur territoire au travers de matières, de sons, d'odeurs ou de couleurs...

Ces récoltes seront présentées sous forme de balades sensorielles (cartes composée de pictogrammes en fonction des lieux où il est possible de sentir, de toucher, d'entendre)...une autre façon de découvrir les richesses et l'évolution des villages de l'entité. Ces balades seront réalisées par des groupes de relais que nous constituerons au sein des villages.

Afin de les aider, nous formerons nos animateurs aux approches sensorielles et organiserons des moments de collectes (ateliers d'éveil aux sens) dans les différents villages. Lors de ces ateliers, nous inviterons les participants à prendre des sons, des odeurs, des matières de leur village, à les déposer sur la carte et à voir ceux qu'ils souhaiteraient changer, conserver, améliorer...

Toutes les informations sur le projet sont sur le **www.athlas-participatif.be**

1. Dossier : Des villes et des Hommes – p28-58 – XXI – octobre/novembre/décembre 2010

2. Articulations n°53 - Education permanente et démocratie urbaine - Secouez-vous les idées n° 94 - Juin, juillet, août 2013

3. La ville des sens – Philippe Simay – in Les grandes villes et la vie de l'esprit – Georg Simmel – petite bibliothèque Bayot 2013 - p8

4. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Koyaanisqatsi> - Dernière modification de cette page le 15 mars 2014 à 22:00. saisie le 28 mars 2014

5. ibid